

Transcription de webinaire : Lefebvre L'impact du rapport de l'enquête Le droit de lire sur les écoles de langue française

Merci beaucoup. Nathalie, c'est un grand honneur d'être avec vous aujourd'hui. Je tiens tout d'abord à remercier le comité organisateur de TA à l'école, pour m'inviter en ouverture du colloque des professionnels de l'enseignement. Donc j'espère que tout le monde passe un bel été, et j'espère qu'aujourd'hui, je vais essayer de faire marcher un peu vos méninges, et vous amener à réfléchir davantage. Parce que j'ai l'honneur de vous parler aujourd'hui, d'un rapport qui a été publié cette année, par la commission ontarienne des droits de la personne. Et le rapport s'appelle le droit de lire. Donc, je vais partager mon écran immédiatement.

Donc mon objectif aujourd'hui, c'est vraiment de vous amener à réfléchir sur ce rapport, mais aussi à vous, à vous donner d'autres, d'enrichir vos connaissances générales, et vos connaissances antérieures pour regarder ce rapport-là avec un regard critique, et aussi de réfléchir à quels impacts ça pourrait avoir dans ma classe, dans mon école, et dans mon conseil scolaire.

Pour favoriser l'interaction pendant la formation, je vais vous inviter à utiliser le système wooclap, donc si vous avez votre téléphone cellulaire à proximité, donc utilisez-le. Ce que je vous invite à faire, c'est qu'il y a un code qr qui est affiché à l'écran. Donc, je pense que maintenant, tout le monde sait utiliser un code qr. Donc, vous pouvez ouvrir le site web de mon wooclap, et si vous préférez, vous pouvez taper directement sur votre secteur internet www.wooclap.com comme vous voyez en bas de l'écran, et vous, barre oblique, et vous ajoutez colloque TA. Donc de cette façon-là, vous allez pouvoir avoir accès à une plateforme interactive qui va me permettre de vous poser des questions. Je vais pouvoir aussi afficher les réponses et comme ça, je vais voir, en gros, qu'est-ce que vous pensez de ce que je suis en train de vous dire ? Ou, je vais vous poser certaines questions. Même tester vos connaissances, et ne vous inquiétez pas, tout ça reste anonyme. Bien sûr, vous pouvez aussi utiliser les questions avec le clavardage, et les questions, on pourrait les garder pour la fin, ce qu'on va faire, c'est qu'on va m'envoyer les questions. Puis, je vais pouvoir écrire les réponses ça va être affiché sur le site de (TA à l'école) Donc pour bien commencer, on va faire un petit test ensemble. Je vais vous demander, on va commencer par faire un petit premier sondage. Juste un instant.

Donc, ce qu'on va faire maintenant. Donc, vous êtes supposé, lorsque vous êtes connecté à la plateforme wooclap, de recevoir un petit message comme ça. Un peu de patience. Ce que je vais faire, je vais commencer avec la première question.

Donc, je vois que déjà, 66 personnes se sont connectées. Donc, je vous demande de répondre. Avez-vous lu le rapport d'enquête, le droit de lire, ou bien son sommaire ? Oui ou non ? Donc, vous avez trente secondes pour répondre. On voit qu'on est dans 50-50 jusqu'à maintenant, une vingtaine de personnes ont voté. On s'en va vers le non qui va gagner. Donc non, ce n'est pas un référendum, ce n'est pas (marmonnement) Je vais avoir juste une idée générale. Merci beaucoup. Déjà là, il y a 40 personnes sur les 70 qui se sont connectés. Et puis, on voit qu'il y a quand même 58 pour cent des gens qui ont répondu qu'ils n'ont pas lu le rapport, et on a un pourcentage de 43 pour cent des gens qui ont lu, ou jeté un coup d'oeil au

Transcription de webinaire : *Lefebvre L'impact du rapport de l'enquête Le droit de lire sur les écoles de langue française*

rapport ou son sommaire. Parce qu'en fait, il y a un sommaire du rapport, et il y a un rapport complet.

Parfait, donc ne vous inquiétez pas si vous n'avez pas pu répondre, au prochain, vous allez pouvoir vous rattraper. Gardez votre téléphone ouvert, le wooclap va rester en place, puis, il va avoir des questions qui vont s'ajouter.

Donc tout d'abord, il faut comprendre d'où vient ce rapport-là. Il y a plusieurs années, donc en 2012, Jeffrey Moore, un jeune qui étudiait dans les écoles, dans la région de Vancouver en Colombie-Britannique qui vit avec la dyslexie, on lui avait retiré un programme d'enseignement plus spécialisé pour lui, et son père est allé en cours. Et effectivement, ça s'est rendu jusqu'à la cour suprême du Canada, et ils ont gagné leur cause. Et la Cour suprême a reconnu que c'était faire preuve de discrimination, lorsqu'on n'offre pas des programmes spécialisés, par exemple, à des jeunes qui sont dans les écoles. C'est comme une façon de discriminer, parce qu'on leur enlève le droit à apprendre à lire, ou de leur donner les outils dont ils ont besoin, pour bien apprendre à lire. Donc si jamais vous vous intéressez à cette histoire-là, je vous ai mis un petit lien de Radio-Canada, un petit reportage écrit, qui a été écrit en 2012. Et vous allez me dire, oui, mais qu'est-ce que c'est le lien entre ce qui s'est passé à ce moment-là et l'Ontario ?

En fait, ce qui s'est passé, c'est que la commission ontarienne des droits de la personne, s'est posé la question. Ce jugement-là qui s'est fait en 2012, est-ce qu'il y a eu un impact à changer les choses pour les jeunes qui ont des difficultés en lecture dans les écoles. Et donc en octobre 2019, la commission ontarienne des droits de la personne, lance l'enquête. Puis vraiment, ils voulaient vraiment savoir comment ça se passait pour les jeunes, les élèves qui ont des troubles de la lecture, dans le système de l'éducation de l'Ontario, étant donné que la Cour suprême avait reconnu que ces jeunes-là devraient recevoir les services appropriés pour bien apprendre à lire. Ce qui est important à savoir, c'est que ce rapport-là, c'est le fruit d'une enquête. Et cette enquête-là, c'est fait à travers huit conseils scolaires publics, et treize facultés des sciences de l'éducation. Et les deux étaient de langue anglaise. Donc il n'y a pas de conseils scolaires de langue française, ou une faculté d'éducation de langue française en Ontario qui a participé à l'enquête Et en février 2022 donc assez récemment, donc, les conclusions ont été publiées, sont accessibles en ligne, et à la fin de la présentation, vous allez avoir les liens internet, si vous voulez aller voir le rapport d'enquête ou son sommaire. Et ils ont formulé 157 recommandations, pas seulement au ministère de l'éducation, mais aussi aux écoles, au conseil et à tout, à tous les acteurs qui gravitent dans le monde de l'éducation. Donc quelque chose d'important finalement.

Ce qui est très important aussi à savoir ce rapport-là, ça a démarré vraiment pour les jeunes qui avaient des troubles en lecture, donc on fait l'enquête. A partir du vécu de ces jeunes-là, de leurs familles, et dans les écoles comment ça se passait ? Et ce qui est intéressant, c'est que les recommandations qu'ils font, s'appliquent à tous les enfants, et donc à tous les

Transcription de webinaire : Lefebvre L'impact du rapport de l'enquête Le droit de lire sur les écoles de langue française

élèves, et pas seulement ceux qui ont des troubles en lecture. Non, ça, c'est vraiment quelque chose d'important. On sait que ça a démarré pour des jeunes, souvent qu'ils vont avoir des difficultés en lecture, ou des troubles d'apprentissage des apprentissages. Et finalement, on s'est retrouvé avec des recommandations qui s'appliquent à tous les élèves de l'Ontario. Et la conclusion globale, était quand même assez sévère. On disait que l'Ontario ne respectait pas ses obligations, en matière d'exercice du droit de lire des élèves. L'Ontario manque systématiquement ses obligations envers les élèves ayant des troubles de la lecture et beaucoup d'autres élèves. Donc c'est un constat quand même assez sévère. Et ce qui est important aussi, c'est écrit que la plupart des conclusions et recommandations de l'enquête, s'appliquent probablement tout autant à l'éducation de langue française, et la commission ontarienne des droits de la personne s'attend que le ministère, puis les conseils de langue française, mettent en oeuvre les recommandations qui sont applicables à l'enseignement en France. Donc ça, c'est vraiment intéressant. Personne de la communauté francophone en éducation a participé à l'enquête. Mais quand même, ils ont dit que probablement, ça devrait être applicable aussi aux écoles de langue française.

Donc wooclap. J'aimerais avoir un peu votre opinion à ce sujet. Je vais vous envoyer une deuxième question.

Croyez-vous que la plupart des recommandations et des conclusions, s'appliquent probablement autant à l'éducation de langue française, qu'anglaise. Je vous laisse répondre. Donc n'oubliez pas, il ne faut pas, prenez votre téléphone seulement, les votes commencent à entrer. Seulement neuf personnes ont répondu. Gardez votre téléphone tout près. Donc, effectivement, on voit que la majorité des personnes sur les neuf qui ont répondu, disent que oui. La majorité de ces recommandations devrait s'appliquer aussi aux écoles de langue française. Intéressant, parce que nous n'y avons pas vraiment participé en tant que francophone. Mais on voit quand même qu'il y a peut-être des choses qui devraient s'appliquer.

Effectivement, on va aller voir un petit peu plus loin, les recommandations. Et on va aussi discuter de certains aspects importants. En fait, à la lecture de ce que j'ai vu là-dedans, oui, effectivement, il y a plusieurs choses qui vont s'appliquer aux écoles de langue française. Mais je pense quand même qu'il y a des petites différences, à certains endroits, qu'il est important de mettre en évidence. Donc, je vais vous parler de ça en cours de route. Tout d'abord, le rapport. C'est bien dit, ça... L'enquête s'est attardée, ce qu'on appelle les compétences en lecture des mots, il y en a qui vont parler d'identification des mots, et des compétences initiales en lecture qui sont connexes, qui sous-tendent une bonne compréhension de la lecture. Ça, ça va être quelque chose de très très central dans ce rapport. Donc souvent pour illustrer les habiletés et les connaissances nécessaires pour apprendre à lire et écrire, on les illustre avec cette corde, à la corde de (Scarborough), qui a été énormément utilisée sur internet, sur Facebook, dans plusieurs formations, même moi-même, je l'utilise pour en parler et ce qu'on dit, c'est qu'il y a deux groupes d'habiletés de connaissances, qui sont très importantes pour apprendre à lire. On

Transcription de webinaire : Lefebvre L'impact du rapport de l'enquête Le droit de lire sur les écoles de langue française

a la compréhension langagière qui comprend plusieurs sous-compétences, sous-connaissances, donc par exemple, le vocabulaire, l'habileté à faire des inférences. On a aussi avoir de bonnes connaissances antérieures, ça nous aide à comprendre les textes et ça, c'est bon pour la compréhension à l'oral comme à l'écrit. Donc ça, c'est vraiment une compréhension langagière. Ce qui est vraiment spécifique à l'écrit, c'est ce qu'on va appeler les habiletés de, ce que eux appellent des compétences en lecture des mots, et des compétences initiales. Ils vont souvent parler de ça, et c'est le deuxième aspect qui est en bas, que j'ai mis un cercle vert autour, qui est, les habiletés d'identification des mots, ou ce que eux appellent un rapport de lecture. Donc, on va beaucoup parler dans ce rapport-là, de l'importance de la conscience phonologique, surtout au niveau de la syllabe, des sons. On va parler aussi du décodage, de comment les élèves utilisent les correspondances entre les sons et les lettres, pour décoder puis arriver à retrouver les mots. Ça, c'est un mécanisme de base très important pour apprendre à lire. Et ce qui est vraiment intéressant, c'est qu'on sait qu'on a besoin des deux groupes d'habiletés pour bien comprendre aller. Parce que un, les habiletés de base sont entourés en vert, (vous avez) les compétences initiales servent vraiment à identifier le mot, accéder à son sens. Mais c'est pas tout, tant qu'on a lu un mot, il faut bien comprendre les phrases pour comprendre les textes. On a besoin de toute notre compréhension langagière pour le faire. Et comme vous voyez, la corde devient de plus en plus tissée. Ça amène vraiment un lecteur expert, qui vit de façon fluide, donc un bon rythme et qui va bien comprendre ce texte. Ce qui est très intéressant, c'est qu'on a mis beaucoup d'emphase dans le rapport sur ses habiletés là. OK, donc ça va être important que lorsqu'on lit ce rapport, de garder en tête qui ont mis, ils ont fait un focus sur ces habiletés-là. Mais ce qui est très important à retenir, c'est que les habiletés dont je vous ai parlé, qui sont juste en bas d'identification des mots,

on voit que c'est pas suffisant, même pour apprendre à décoder puis à apprendre les mots. Puisque ce que je veux vous expliquer, c'est quelque chose de vraiment fondamental. C'est ce qu'on appelle le principe d'auto-apprentissage. Et ça, c'est vraiment une connaissance vraiment importante à garder en tête. Et ça a vraiment un impact important. Parce que la réalité des écoles de langue française en Ontario est peut-être un peu différent de la réalité des écoles de langue anglaise. Souvent les élèves qui entrent dans les écoles de langue anglaise, connaissent assez bien l'anglais pour pouvoir bien apprendre à lire, parce qu'ils ont quand même eu une exposition à l'anglais, dès leur jeune âge. Donc c'est sûr qu'il y a des exceptions, il y a toujours les jeunes qui arrivent, et qui ont été peu exposés, ou qu'on ne parle aucunement la langue, mais quand même en Ontario, on entend souvent l'anglais à l'extérieur de la maison. Donc, mais dans les écoles de langue française, on sait et je travaille, je collabore avec énormément d'écoles de langue française. On a plusieurs jeunes qui ont été très peu exposés, et qui ont presque jamais entendu la langue française. Et on se dit oui, mais pour ces jeunes-là, vous allez voir que apprendre à décoder les mots, donc avoir les compétences initiales en lecture des mots, on va que avoir de la conscience phonologique, des correspondances sans

Transcription de webinaire : Lefebvre L'impact du rapport de l'enquête Le droit de lire sur les écoles de langue française

l'aide de bien décoder, ce n'est pas suffisant. Donc, je vais vous expliquer le principe d'auto-apprentissage. Donc, je vais commencer à gauche avec l'apprentissage du son des lettres. Souvent, on enseigne sans le son des lettres. Donc la lettre r fait rrr, la lettre s fait sss. Donc, on montre ça aux enfants, en maternelle jardin, on commence. Il faut vraiment continuer en première année, deuxième année, parce que c'est un apprentissage qui est quand même assez long qu'ils ont à mettre en place, et c'est à ce moment-là, que l'enfant commence aussi à comprendre que les lettres qu'il voit dans les textes, sont reliées à des sons. Donc vous voyez que lorsqu'on parle de la relation entre les sons et les lettres, c'est plus de... C'est pas seulement dire que r fait rrr, mais c'est aussi de voir, mais quand un mot que je vois commence par la lettre r par exemple, ça veut dire ce que je vais dire, va commencer par rrr. Donc c'est vraiment comprendre que les mots que je dis, sont les mots que je lis, et que même les lettres que je lis, sont reliées à des sons que j'articule. Et qu'on voit qu'il faut être conscient des sons qu'on articule, pour bien comprendre ça. Donc on va voir que apprendre que r fait rrr, c'est pas suffisant. Il faut avoir ce qu'on appelle le principe alphabétique. Comprendre qu'une bonne relation entre les lettres que je vois puis les sons que j'articule. Donc, il faut être aussi conscient de ces sons-là. Donc, ça demande ce qu'on appelle la conscience phonologique. Et lorsqu'on montre les différences sons parce qu'on sait que parfois, il y a des lettres qui ne font pas toujours juste un son, parfois, ils ont deux sons, des fois, ce sont des lettres muettes. On qu'il se crée un réseau, un réseau neuronal où on commence à voir que ce que je vois, est relié à des sons, une autre région du cerveau qui, les sons Les sons que j'articule lorsque je dis des mots en français. Et on voit que ça crée un réseau de connexions. Ça, c'est la première phase où on apprend la relation entre les sons et les lettres. Et lorsqu'on veut utiliser ça pour décoder les mots, ce qui est vraiment intéressant donc, je pense avec le milieu de mon graphique-ci, donc, on va utiliser par exemple, on va reconnaître les lettres, je prends par exemple le mot là, où on voit les lettres L, A, V, E, donc, on voit les lettres et on sait par exemple que le L fait... Le A fait a... Ok, et puis le E fait e. Mais on sait aussi que parfois, le E pourrait rien faire aussi. C'est une lettre des fois, qui est muette. Donc, on voit que des différentes connexions. Mais ce qui est intéressant, c'est que les enfants souvent, vont commencer à décoder le A... (Marmonnement) Puis, ils doivent coller ces sons-là. C'est pour ça aussi que j'ai mis fusion. La fusion (). Coller les sons ensemble pour lire, c'est vraiment important. C'est là à ce moment-là que l'enfant fait "lave", et souvent, un francophone va dire lave, parce qu'il sait que "lave" ce n'est pas un mot qu'il connaît, qu'il utilise. Lave, c'est un mot qu'il connaît parce qu'on ne prononce pas le "e" muet. Ce qui est intéressant, c'est qu'il est allé chercher dans son vocabulaire, le mot qui correspond à ces correspondances sons-là. Donc, le "lave", ça (illumine) bien dans sa tête. Donc, c'est là que le décodage, on voit que ce n'est pas seulement de dire ce qu'on lit, mais c'est aussi accéder au sens. Ça veut dire aller chercher le mot dans son vocabulaire. Ce qui est très intéressant, c'est là que s'enclenche le principe d'auto-apprentissage. Ce qui est important dans les (), et les compétences initiales dans l'apprentissage, c'est vraiment la phase du rapport.

Transcription de webinaire : Lefebvre L'impact du rapport de l'enquête Le droit de lire sur les écoles de langue française

Donc, je vois les lettres, j'utilise les correspondances sons avec mon petit réseau, et ces sons-là, je les fusionne ensemble pour retrouver le mot dans mon vocabulaire. Et ce qui se passe à ce moment-là, c'est une mémorisation du mot écrit. Ça veut dire que si je le fais plusieurs fois avec succès, ce qui se passe, vous voyez, il y a une flèche qui part de "Lettres" vers mémorisation du mot écrit. Ça veut dire que je vois juste les lettres du mot, puis, je n'ai pas besoin de faire encore E, A, avant de le décoder. Je commence à le reconnaître automatiquement. Donc, ça amène vraiment une lecture beaucoup plus fluide et on voit qu'en voyant les lettres, je peux, maintenant que le mot a été mémorisé, je peux réaccéder à mon vocabulaire directement, et c'est une lecture qui est plus rapide. Donc, puisque quand on parle de la fluidité en lecture, c'est très relié aussi aux apprentissages de base. Ça veut dire qu'il faut vraiment reconnaître de plus en plus automatiquement les mots. Et ce qui est très intéressant, c'est si je vois le moulage, je vais le décoder plusieurs fois, puis, je le reconnais automatiquement à chaque fois que je vais relire le mot-là. Vous voyez des flèches rouges qui partent de "Vocabulaire" vers "Sons" et de "Sons" vers le réseau des correspondances sons-là. Ce que ça fait, c'est que ça resserre les liens et les connexions entre qu'elles. Ça fait vraiment que le A fait vraiment a... Que le E à la fin, il est vraiment muet. Ça fait en sorte que quand je relis les mots, ça solidifie les relations entre les sons et les lettres. Donc, ce principe-là est toujours là aussi. Vous voyez, ça fonctionne d'un (barème) et de l'autre. Et pensons aux élèves qui fréquentent les écoles de langue française en Ontario. Oui, on leur () les lettres, le son des lettres ; et souvent, ce qui va manquer, c'est le... Et vous le savez, vocabulaire. Ils vont apprendre à décoder un mot, mais ce mot-là n'est pas dans leur vocabulaire. Donc, vous voyez que si le vocabulaire n'est pas là, on ne peut pas faire la mémorisation des mots écrits. Ça veut dire qu'il faut que ce mot-là soit déjà dans son vocabulaire avant qu'il ne décode au ou moins juste avant, pour que ce mot-là soit mémorisé à l'écrit aussi, pour qu'il finisse par le reconnaître.

Ce qui veut dire que la fameuse corde (d'intonnement) dont on a parlé tantôt, il y a un petit problème avec. C'est que les habiletés de base, (Marmonnement) ce n'est pas suffisant. Il faut aussi le vocabulaire. C'est comme si le vocabulaire fait partie des compétences de base pour décoder les mots. C'est important pour l'apprentissage de la lecture des mots. Donc ça, c'est vraiment juste pour vous montrer qu'on a parlé de l'importance du vocabulaire dans le rapport, mais presque pas, mais pourtant, c'est une réalité fondamentale. Donc en gros, ce qu'il faut retenir, surtout dans nos classes, avant de faire décoder des mots aux élèves, il faut s'assurer que ces mots-là soient dans leur vocabulaire. S'il n'est pas là, ça ne donne rien de le faire décoder. Ils ne mémoriseront pas cette séquence de lettres-là, ne feront pas une reconnaissance rapide et automatique. Donc, on voit que ce modèle date de 2001. Il y a des modèles maintenant beaucoup plus complexes qui sont vraiment intéressants, qui incluent le vocabulaire aussi dans les habiletés essentielles pour les compétences initiales en lecture.

Donc, pourquoi je vous parle de ça, c'est que souvent, vous allez voir que dans la phase du rapport, ils disent, je vous ai mis un extrait du rapport, qui dit que la capacité à lire des mots

Transcription de webinaire : Lefebvre L'impact du rapport de l'enquête Le droit de lire sur les écoles de langue française

n'est pas le seul aspect de la littératie. La pleine compréhension des mots lus et des phrases dans lesquelles ils figurent, est également importante. Les approches exhaustives du développement de la littératie au primaire, reconnaissent l'importance de l'apprentissage des compétences en lecture des mots, du langage oral, du vocabulaire, des connaissances et de l'écriture ; puisque je vous ai parlé seulement de la lecture.

Et le rapport dit que les compétences initiales en lecture de mots sont essentiels, mais ce n'est pas le seul facteur déterminant des résultats. Oui, après, les correspondances sont ce qu'on appelle une analyse grapho-phonétique, un enseignement rigoureux, fondé sur des données probantes. Ça fait partie d'un enseignement riche et exhaustif, mais ce n'est pas assez. Donc, il faut que ce soit aussi un enseignement aussi de la langue. (Marmonnement) Puis, ça comprend sans s'y limiter, d'utiliser les contes, la lecture des livres, l'art dramatique, l'analyse de texte. Et comme vous me connaissez avec ma littérature jeunesse, pour moi, la lecture des histoires, c'est quelque chose d'incontournable, parce que ça enrichit entre autre le vocabulaire. Donc la littératie dépend d'un enseignement direct, explicite, pas juste de la lecture, mais on va voir aussi de l'écriture, de l'orthographe, des stratégies, du processus d'écriture. Donc, on parle encore de l'importance du vocabulaire. C'est ça qui est intéressant. C'est que ce rapport-là a mis beaucoup l'emphase sur les habiletés de compétences en lecture. Mais dans le rapport, on dit que ce n'est pas assez.

Donc, ils doivent... Ils disent bien que l'enquête se soit attardée à des obstacles plus fréquents dans l'acquisition qui est vraiment l'identification des mots, la lecture des mots, il faut une approche exhaustive. C'est-à-dire, on doit prendre en compte plus que juste l'enseignement des mots. C'est vraiment important, le rapport le dit aussi.

Donc, je vous demande de retourner à votre Wooclap. Reprenez votre téléphone. Je vais vous poser une autre question, mais cette fois-ci, peut-être plus une petite question de test de connaissances. On y va.

Sachant que ça prône vraiment, le rapport, une approche exhaustive, ce serait quoi les cibles prioritaires de l'enseignement ? Donc, vous avez beaucoup de choix, et à la fin, on a toutes ces réponses et encore plus là. Donc, cet indice-là. Allez-y. Je pense que je ne vous ai pas assez laissé de temps. (Marmonnement) On voit que les personnes qui ont pu répondre, qui ont eu le temps de répondre, la majorité a dit : ce sont toutes ces réponses. Une approche exhaustive, ce qui est prioritaire, c'est tout. Donc, on ne peut pas dire je vais enseigner l'enseignement de la lecture des mots au détriment du développement du langage, du vocabulaire. C'est vraiment tout ça qui est important. C'est vrai que le concept de l'écrit, la conscience phonologique, le nom et le son des lettres, c'est super important. Mais, il ne faut pas le faire au détriment, surtout dans nos écoles de langue française ; puisque dans nos écoles de langue française, on le sait, l'aspect de la connaissance () de la langue, doit prendre une place prépondérante, étant donné que plusieurs des jeunes ne parlent presque pas le français à la maison. Merci pour votre participation.

Transcription de webinaire : Lefebvre L'impact du rapport de l'enquête Le droit de lire sur les écoles de langue française

Donc, ce qui est vraiment intéressant dans le rapport, ça dit que malgré que ce soit important, les compétences de base d'identification des mots, ils disent que l'Ontario a négligé au profit d'une stratégie plus contextuelle des mots, des perspectives socioculturelles (en) littératie. En d'autres mots, il disait que finalement, l'enseignement des correspondances sons (Marmonnement) dans le système de l'Ontario.

Très intéressant, parce que je travaille régulièrement avec plusieurs conseils de langue française, et vous savez que le Consortium pour les élèves du nord de l'Ontario, parce que je suis à Sudbury, et je peux vous dire que plusieurs initiatives sur lesquelles j'ai collaboré avec ces Conseils de langue française, je remarque qu'on a mis beaucoup d'emphase sur la conscience phonologique, on a mis beaucoup d'emphase à reconnaître le nom et le son des lettres, on a mis beaucoup d'emphase sur le vocabulaire, on a mis beaucoup d'emphase sur les concepts de l'écrit et donc, on a mis beaucoup d'emphase là-dessus. Autant en maternelle, jardin qu'en première et deuxième année, qui sont la période cruciale des compétences initiales en lecture. Je donne par exemple avec Franco-Nord, ils ont développé vraiment des grilles qui permettent vraiment aux enseignants d'avoir, parce que le curriculum, on sait peu d'informations à ce sujet-là. Avoir des grilles par exemple, qui les a aidé à cibler de façon plus précise, entre autres, les habiletés. Pas seulement les habiletés compétences initiales, mais aussi des habiletés langagières. On a aussi le Conseil Scolaire Catholique Nouvel Ontario du Nouvelon avec lequel je collabore tout récemment, qui ont développé vraiment des parcours de littératie qui sont vraiment intéressants. J'ai beaucoup donné de formations aussi dans plusieurs conseils scolaires. Il y a le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien qui a vraiment aussi développé vraiment, des outils en ligne pour les enseignants. Et je peux vous dire que dans toutes ces initiatives-là, sur lesquelles j'ai collaboré, tout le monde travaillait les compétences initiales. Donc, ce rapport-là qui dit que les écoles de l'Ontario ont manqué, puis, qui n'ont presque pas enseigné les habiletés de compétences initiales en lecture des mots mais... Je pense que dans le milieu francophone en tout cas, que je connais, moi, ce n'est pas vraiment la réalité. Donc, au contraire, on a mis beaucoup d'emphase là-dessus. Puis on a vu l'importance de ça.

Une autre chose aussi sur laquelle je veux attirer votre attention, c'est qu'ils vont parler du terme "troubles de lecture et de dyslexie, et troubles d'apprentissage" dans ce document-là. Et on sait que les termes de troubles d'apprentissage, un élève doit avoir... Ça doit être reconnu par l'entremise, c'est idéal, dans un conseil de langue française et dans un conseil en Ontario. Et ils disent que le système d'éducation n'indique pas si le trouble d'apprentissage qui nuit à la lecture des mots ou d'autres domaines. Donc, c'est comme si on perdait une information, c'est comme si l'étiquette de troubles des apprentissages était beaucoup trop large. Ça ne permet pas vraiment d'avoir des données très précises sur la difficulté.

Ce qui est très intéressant, eux, ils disent que dyslexie, ce n'est pas utilisé du tout ou presque pas dans le système d'éducation de l'Ontario, puisque le DSM-5, le livre qui sert à poser les diagnostics, cette petite bible-là, dit que la dyslexie serait un thème approprié qu'on pourrait

Transcription de webinaire : Lefebvre L'impact du rapport de l'enquête Le droit de lire sur les écoles de langue française

utiliser. Puis, il recommande vraiment que les écoles, autant dans l'éducation initiale des enseignants que dans le système scolaire, qu'on utilise le terme dyslexie, puis, qu'on le reconnaisse, puis, qu'on l'utilise.

Je vais juste faire un petit retour là-dessus, parce que oui, effectivement, les jeunes qui ont de la dyslexie ont des difficultés en lecture. C'est un trouble des apprentissages, mais c'est... On sait que les troubles des apprentissages, vous voyez, en premier critère, il faut vraiment qu'il y ait de la difficulté dans un de ces domaines-là. Le premier domaine, c'est la lecture des mots. Puis, effectivement, c'est ça la dyslexie. C'est vraiment une difficulté, un trouble des apprentissages qui touche à la lecture des mots. Mais ça peut aussi toucher la difficulté à comprendre ce qui est lu, la difficulté, ce qu'ils disent, à épeler, ce qu'on appelle plus en français, la difficulté à orthographier les mots. On a aussi des jeunes qui ont () bien, mais ont de la difficulté à composer des textes. Puis, on a tout ce qui touche les mathématiques, le raisonnement, le sens des nombres, la numération. Donc, on voit que le trouble des apprentissages est une catégorie assez large. Donc, c'est vrai que si on utilise juste "trouble des apprentissages", on risque de perdre de l'information parce que c'est une catégorie très large. Mais pourquoi le DSM-5, justement, élargi, puis, a un peu éclipsé le terme dyslexie ?

C'est qu'en fait, on sait que les troubles des apprentissages, oui, il faut avoir des difficultés dans un de ces domaines dont je viens de vous parler. Il faut aussi que ça ait un impact aussi dans sa vie quotidienne. Il faut vraiment que ce soit démontré que leurs difficultés, ce n'est pas dû par exemple à une mauvaise, un peu d'exposition ou très peu d'enseignement ; comme on parle de la pandémie en ce moment, plusieurs jeunes ont des difficultés, mais ce n'est pas parce qu'ils ont des troubles des apprentissages, c'est parce qu'ils ont eu moins d'exposition à de l'enseignement, entre autres. Il faut aussi que ces difficultés-là apparaissent dans l'apprentissage. Donc, il y a plusieurs critères.

Mais ce qui est très intéressant, c'est que le DSM-5 dit toujours que lorsqu'on dit qu'un élève présente un trouble des apprentissages, il faut spécifier. Est-ce que c'est un déficit de la lecture, un déficit plus en mathématiques, un déficit de l'expression écrite ? Et même qu'on devrait aussi définir si c'est un déficit de la lecture avec un problème dans l'exactitude, la lecture des mots, le rythme, la fluidité ou la compréhension qu'ils disent oui, que la dyslexie, c'est vraiment spécifique à... avec l'exactitude, la fluidité des mots. (marmonnement) son impact sur l'orthographe, de la difficulté avec l'orthographe des mots. Donc on voit que la dyslexie vu, c'était vraiment quelque chose qui va chercher plusieurs éléments dans la description d'un trouble des apprentissages. Donc le DSM avait proposé une catégorie plus large. Mais c'est intéressant parce que cette catégorie-là, il faut quand même la spécifique, il faut l'expliquer. Autrement dit, si je lis quelque part qu'un jeune a un trouble des apprentissages avec un déficit de la lecture qui touche la lecture des mots, pas juste la précision, mais aussi la fluidité, puis qui a des difficultés aussi en orthographe. Mais c'est la même chose que de dire que c'est une dyslexie. Mais le terme dyslexie n'est pas toujours bien compris, il faut faire attention. Mais

Transcription de webinaire : Lefebvre L'impact du rapport de l'enquête Le droit de lire sur les écoles de langue française

lorsque je dis une difficulté en lecture avec l'exactitude, la fluidité des mots et l'orthographe, ça nous donne plus d'informations que juste le mot dyslexie. Parce qu'il y en a qui pensent que toutes les difficultés en lecture, c'est de la dyslexie. Mais non.

Donc je veux quand même aller sonder auprès de vous avec votre wooclap. Donc aller chercher votre téléphone et je vais... On va regarder ça ensemble. Je vais vous poser une autre question. On y va.

La dyslexie, est le trouble spécifique des apprentissages le plus courant chez les élèves. Être d'accord avec ça ? Oui ou non ? Vrai ou faux ? Je hâte de voir ce que vous en pensez. Après ce que vous avez vécu, ce que vous observez dans les classes. Je vous rappelle que la dyslexie est une difficulté vraiment à identifier les mots, la lecture des mots, la précision, la fluidité. Mais aussi avec l'orthographe Oh 50, 50. Ce n'est pas mal chaud. En fait, la moitié d'entre vous pensent qu'ils croient la même chose que ce qui est écrit dans le rapport.

Donc dans le rapport, on dit que chez les élèves qui apprennent à lire correctement les difficultés des mots. Donc vraiment, ce qui ressemble plus à la dyslexie, c'est les difficultés les plus courantes. La dyslexie est le trouble des apprentissages, le plus courant. En fait, ce n'est pas vrai.

Donc ça, c'est une autre chose, vraiment qui est important. Je suis allé chercher une étude très récente 2020. On a regardé la prévalence de la dyslexie, puis une des conclusions de l'article, c'est écrit en haut. C'est que les échantillons de mauvais lecteurs, donc les jeunes qui ont de la difficulté à lecture, contiennent plus d'élèves en difficulté, avec plus la compréhension, que des élèves qui ont des problèmes vraiment à identifier les mots. Donc qui vivent avec la dyslexie. Donc ça, c'est vraiment intéressant. Ils ont même montré si le pourcentage d'élèves qui ont de la difficulté à lire des textes, serait vraiment plus de nature. Les difficultés seraient plus de nature dyslexique. On voit que les pourcentages qui ont mis différents critères parce qu'on va voir que selon composé critère, un enfant plus (clair) est classé comme il y a une dyslexie ou pas. Mais en fait, on voit que les pourcentages de mauvais lecteurs. OK, donc 9 % selon un certain critère, seraient dyslexiques. Donc 81 %, 91 % auraient des difficultés autre que la dyslexie qui aurait de la difficulté à lire. Ça peut aller jusqu'aux critères où 62 %, puis 48 auraient d'autres difficultés. Qu'on voit que oui, c'est courant dyslexie, mais ça dépend des critères qu'on utilise. Ça risque de ne pas être le plus courant, les difficultés les plus courantes avec toutes les difficultés de compréhension qui ne sont pas reliées à des difficultés vraiment à identifier les mots.

Donc garder ça en tête, il faut faire attention. On parle beaucoup de la dyslexie dans ce rapport-là, mais ce n'est pas la difficulté. Puis penser aux jeunes dans nos écoles, la difficulté est rarement au niveau du décodage, et souvent au niveau de la compréhension des textes à cause de leurs connaissances langagières. Donc on sait que c'est un élément important dans nos écoles de langue française. Dans ce rapport-là aussi, je vais attirer l'attention sur le mot qui utilise la science de la lecture. Donc utiliser science de la lecture fondées sur la recherche, fondée sur des

Transcription de webinaire : Lefebvre L'impact du rapport de l'enquête Le droit de lire sur les écoles de langue française

données probantes et fondée sur la science. (Qui dit ça ?) Ça réfère vraiment à la recherche scientifique, ce qui est publié dans les études scientifiques. Pour s'assurer qu'on utilise les meilleurs moyens pour aider les jeunes à apprendre à lire et à écrire.

Mais je veux aussi faire attention, la science de la lecture, de ce qu'on appelle les pratiques probantes. OK. Ou avoir une pratique efficace dans une classe, ce n'est pas la même chose. La science de la lecture, c'est en bas. C'est les données de la recherche scientifique. Oui. Ça, c'est important à connaître. Mais en fait, les faits scientifiques, la donnée de recherche ou la science de la lecture. Ce n'est pas juste ça dont il faut tenir compte, prendre notre décision. Ça veut dire que si un beau programme qui dit que c'est efficace, enseigner ce programme-là. C'est un élément qui me dit. OK, c'est un bon programme. Mais ensuite, je dois regarder parce que dans ma décision d'utiliser ce programme-là ou pas, il y a deux autres facteurs importants. On voit que c'est une résolution de problèmes où je dois réfléchir aussi à mes élèves. Donc la bulle grise ici, on sait que c'est des termes de la santé. On l'a beaucoup utilisé en éducation. Donc si on n'a pas de patients, on a des élèves. Et les élèves, leurs caractéristiques, comme par exemple, ne parlent pas le français à la maison si on peut exposer. Si le programme est fait pour des élèves qui parlent déjà la langue. Je ne peux pas utiliser le programme tel quel. Il va manquer des éléments. Et c'est la même chose. Il y a mon expérience comme enseignant qui est la boule rouge. Donc là, je sais qu'avec le genre d'élève que j'ai dans ma classe, ça fonctionne plus, ça fonctionne moins. C'est la décision finalement, c'est de tenir compte des trois en même temps. Ce qu'on va appeler de la pratique en éducation, qui est informé des données probantes. Ce n'est pas que j'applique les données probantes, j'en tiens compte. Je m'informe de la recherche et qui va prendre la décision. C'est l'enseignant. C'est lui qui a l'expérience dans sa classe et c'est lui qui connaît le mieux. Donc il ne faut pas oublier que la science de la lecture, puis de données probantes d'avoir une pratique probante. Ce n'est pas tout à fait la même chose. La science, c'est juste un aspect. Il y a d'autres aspects dont il faut tenir compte.

Donc en sachant ça, je veux aller chercher encore le wooclap. Donc je vous demande d'ouvrir votre wooclap encore. Je pose la question.

En sachant le (), pensez-vous vraiment avec pratique probante qu'il y a une méthode d'enseignement qui va être bon pour tous les élèves ? Oui ou non ? Donc ce qui existe vraiment une méthode qui vont fonctionner tous les élèves. Donc pour les personnes qui ont répondu si ça fait l'unanimité, puis je pense que ça reflète bien ce que les gens pensent. Effectivement, moindrement, vous avez un peu d'expérience en éducation, vous le savez. Vous le savez qu'il n'y aura pas une méthode qui va fonctionner pour tous les élèves.

Parce que si on retourne en arrière. Oui, une méthode ou un proche programme qui est à la recherche, mais dépendant des élèves, dépendant de notre expérience. Peut-être pas ce programme qui est plus approprié. Donc vous voyez, il n'existe pas un programme qui va régler toute la solution et la majorité des programmes ont été publiés et testés, auprès d'enfants anglophones. N'oublions pas.

Transcription de webinaire : Lefebvre L'impact du rapport de l'enquête Le droit de lire sur les écoles de langue française

Donc ce qui est très intéressant aussi. Ils disent dans ce rapport que le nombre d'élèves à risque (y est pour aller) qui finalement ont presque tous les élèves pour apprendre à lire les mots. OK, si on utilise un programme fondé sur la science, (Fait comme) Faites attention. On ne sait pas l'idée générale, la pratique fondée sur des faits scientifiques. Non, non, il n'y a pas un programme qui va faire ça. Mais il parle aussi d'utiliser des interventions rapides, de l'identification précoce pour assurer vraiment (succès) en lecture.

Et ça, ça nous ramène à ce qu'on appelle le modèle de la réponse à l'intervention. Plusieurs connaissent la (pyramide). Ils disent qu'il y a très peu d'élèves qui ne réussiront pas à lire avec des bons programmes. Ok. En fait, il faut faire attention. On sait que le meilleur enseignement, pas juste un programme, mais on va voir qu'on ne peut pas utiliser vraiment des programmes tels quels dans des écoles de langue française, avec un bon enseignement. On sait qu'on peut rejoindre facilement 80 % des élèves. Puis, un bon enseignement, ça veut dire avoir une conception universelle de l'apprentissage. Utiliser la différenciation pédagogique. Ce n'est pas des termes que je vais pousser un peu plus loin. J'en parle un petit peu plus loin dans la formation, dans la présentation. Mais gardez en tête que si on a une conception plus universelle de ce qu'on offre dans nos classes, qu'on applique la différenciation pédagogique, surtout pour nos élèves qui ont des difficultés avérées. On peut rejoindre plusieurs élèves avec ce qu'on fait dans la classe. Effectivement, on doit ajouter des interventions supplémentaires, ce qu'on appelle des paliers deux et trois pour un certain nombre d'élèves. Donc ce n'est pas suffisant l'enseignement, il n'y aura pas un programme qui va faire la différence. Ça veut dire qu'il faut bien jumeler ce qu'on fait en classe à certaines activités supplémentaires pour certains jeunes qui ont des besoins un peu plus grands, au niveau de l'apprentissage, de la lecture et de l'écriture.

Et ça, ça m'amène à vous parler des fameuses recommandations. Les recommandations sur lesquelles je vais porter attention, ce n'est pas les recommandations qui portent sur des recommandations plus systémique. C'est vraiment des recommandations qui touchent plus les conseils de langue française. Les conseils en général, les conseils en éducation. Et la première grande recommandation, c'est que le curriculum et l'enseignement soient plus basés sur la recherche scientifique. Donc surtout en ce qui concerne la lecture des mots. Donc on parle d'un enseignement explicite de la conscience phonologique. L'analyse de graphe phonétique favorise l'acquisition des correspondances (marmonnement). En vue de les utiliser pour décoder et épeler. (marmonnement). En français, en orthographe, Épeler, c'est "Oral spelling". Ce n'est pas la même chose. Pour les mots, les lire de façon précise. Fait qu'on voit une recommandation très spécifiques sur l'enseignement. Et même sur le curriculum pour faciliter la tâche aux enseignants pour l'identification des mots. La compétence (d'une salle de base). Et on parle de correspondances qui ont l'air intéressant. Il n'est pas le mot vocabulaire. Je vous l'ai dit, si vous voulez enseigner les jeunes à décoder les mots qui ne connaissent pas le vocabulaire, ça donnera rien. Donc on sait que dans nos écoles de langue française, l'enseignement du

Transcription de webinaire : Lefebvre L'impact du rapport de l'enquête Le droit de lire sur les écoles de langue française

vocabulaire, le mot devrait être la même pour les compétences de base. Ce n'est pas juste une compétence engagée en général, ça aide à l'identification des mots. Et on parle qu'il faut former les enseignants chargés d'enseigner la lecture. Et à ma connaissance, il y a énormément de formation à ce sujet-là dans les écoles de langue française.

Donc ça, c'est la première recommandation générale. Si vous voulez voir des détails, je vous ai mis des diapositives supplémentaires qui vous permettront de lire un peu plus de détails sur les grandes recommandations. Le deuxième thème qui est vraiment important. Ils vont préconiser un dépistage précoce de tous les élèves de la maternelle à la deuxième année. Alors qu'on voit vraiment, c'est le début de l'apprentissage, au moyen d'évaluations de dépistage standardisé fondé sur des données probantes, Afin d'identifier les élèves à risques et d'offrir immédiatement des mesures d'intervention précoce multi-niveaux Multi-niveaux, ça fait penser à la pyramide, la réponse à l'intervention. Donc ce qu'on veut, c'est des bons dépistages en cours de route. À ma connaissance, dans plusieurs écoles de langue française, je vois des dépistages utiliser systématiquement en lecture et en écriture. Donc il ne parle pas vraiment de l'écriture ici, il parle juste de lecture. Donc c'est vraiment quelque chose. C'est une recommandation. Mais je vois que plusieurs conseils sont dans cette mouvance. C'est excellent.

On parle aussi de la troisième grande recommandation. Savoir des mesures d'intervention en lecture qui sont fondées sur des données probantes. Puis qui sont mises en œuvre, suivie de près sont offertes à tous les élèves qui en ont besoin. Donc tu n'as pas besoin d'avoir un trouble des apprentissages pour recevoir une intervention. En fait, ça devrait même venir avant. Parce que si effectivement neuf de l'intervention, ça ne fonctionne pas. C'est une des preuves qui nous dit qu'il résiste aux interventions, donc qui risque d'avoir un trouble des apprentissages. Donc on en parle. Puis on parle qu'on leur fait aux élèves ayant des difficultés de lecture de mots. Mais ce n'est pas juste ses élèves. Il faut aussi penser à nos élèves qui ne comprennent pas ce qu'ils lisent, qui ont peu de vocabulaire. Donc ce n'est pas seulement pour des habiletés comme la conscience phonologique des correspondances () son décollage.

La quatrième grande mesure qu'on parle. On parle de recommandations, ils vont parler des mesures d'adaptation. Dès fois, on va offrir des adaptations à des élèves qui ont des difficultés vraiment avérées, pour lui permettre de réussir dans le meilleur de leurs capacités. Et on parle que ça devrait être offert pour compléter l'enseignement qui est offert dans le curriculum. Puis des mesures d'intervention. Ça veut dire qu'il ne faut pas juste offrir des mesures d'intervention aux jeunes. Il faut aussi mettre des mesures en place dans la classe qu'on appelle des mesures d'adaptation ou des mesures de modification. Donc ils disent bien que les mesures d'adaptation, comme par exemple de la technologie d'aide cohérent et efficace. (marmonnement) ne comprend pas une difficulté de lecture. Voici, tel outil. Non. Il faut aller voir les besoins, d'aller voir quels outils répond le mieux à ses besoins.

La dernière grande recommandation porte sur les évaluations professionnelles. Surtout les évaluations psychopédagogiques. On parle entre autres des évaluations en orthophonie dans

Transcription de webinaire : Lefebvre L'impact du rapport de l'enquête Le droit de lire sur les écoles de langue française

le rapport. On dit qu'il faudrait vraiment que ce soit accessible, que ce soit en importance qui remarquait. C'est souvent ces évaluations arrivent tard dans le processus. Ça veut dire que vraiment, tout ce qui le service à l'élève doit être beaucoup plus proche du service pédagogique. Parce qu'on doit avoir une meilleure synergie entre les deux, pour pas attendre longtemps avant d'avoir accès à ce genre d'évaluations qui pourraient vraiment permettre à des jeunes ... Qu'on comprenne mieux leur problématique qu'on mette des mesures qui sont encore un peu plus poussée que seulement un aide supplémentaire. Et ce qui est intéressant, c'est souvent à travers ces évaluations-là, pour mieux comprendre aussi les mesures d'adaptation dont ils ont besoin. On parle aussi. Il faut faire attention. Il faut vraiment respecter les diversités culturelles et linguistiques. Il ne faut pas oublier que ces outils-là, dans les évaluations professionnelles, très peu ont été normalisé, utilisé et créé pour des populations minoritaires. Comme par exemple, les populations francophones en situation minoritaire. Très peu d'outils sont utilisés, qui ont des normes, qui nous permettent vraiment de décider. C'est un jeune en difficulté pour avoir des méthodes vraiment un peu plus souple, parce qu'on n'a pas nécessairement ces outils-là. Donc garder ça en tête, c'est vraiment important. Puis, on parle que ça, c'est vraiment... C'est nécessaire. Si un jeune a besoin des mesures d'adaptation, puis une mesure d'intervention plus précise. Ces évaluations-là sont importantes. Il ne faudrait pas qu'il soit retardé.

Donc ce que je veux dire finalement, c'est que les cinq recommandations dont j'ai parlé s'inscrivent dans ce qu'on appelle un système de soutien paliers multiples. Un système de soutien paliers multiples. Ça, c'est un celui qu'on connaît plus, c'est le modèle de réponse à l'intervention à la fameuse (pyramide). La recommandation touche le curriculum, l'enseignement pour tous. Donc c'est vraiment la base. Le premier palier qu'on enseigne. La recommandation (marmonnement) du dépistage. On sait que le dépistage, c'est une des composantes essentielles d'un système de soutien à paliers multiples dans une école. On parle aussi de (trois) d'avoir des interventions supplémentaires de la troisième recommandation. Pour ça, j'ai mille trois entre le milieu et la pointe de la pyramide sadique, nos paliers (deux et trois), il faut avoir des bonnes interventions qui arrivent rapidement. Aussi au quatre, on parle d'utiliser des mesures d'adaptation dans la classe que ça, c'est vraiment intéressant parce qu'il faut que ça nous ramène à dire que l'enseignement pour tous. Ça veut dire aussi avoir faire preuve d'équité et d'avoir des mesures d'adaptation pour certains jeunes dans la classe et peut-être même des modifications à la limite lorsque les mesures d'adaptation ne fonctionne pas. Donc on voit que ça aussi, c'est une recommandation qui porte sur le premier palier de la réponse à l'intervention. Et on a la recommandation cinq qui parle vraiment de... Lorsque les élèves ont de la difficulté qu'on a offert des paliers deux, mais qu'on a besoin de mieux comprendre leurs problématiques. Il faut rapidement avant d'installer un troisième palier, le niveau d'intervention. Il faut avoir des bonnes évaluations professionnelles qui va nous donner plus d'informations riches et précises. Donc vous voyez que finalement, les recommandations disent qu'il faut mettre en place un système de réponse à l'intervention dans les écoles. Il nomme les composants. Effectivement, ils

Transcription de webinaire : Lefebvre L'impact du rapport de l'enquête Le droit de lire sur les écoles de langue française

vont parler des systèmes de soutiens à paliers multiples, comme la réponse à l'intervention. Donc gardez en tête que si vos conseils scolaires mettent en place, qu'il parle de la réponse à l'intervention et vous êtes déjà un pas en avance sur la mise en place des principales recommandations du rapport de l'enquête.

Et je veux juste attirer votre attention quand même sur quelque chose que le rapport tente de mettre en place. Puis je veux quand même attirer votre attention, faire attention à certains points. On peut faire de la réponse à l'intervention, vous allez voir. Puis pas être très inclusifs, surtout pour nos jeunes qui ont des difficultés en lecture. Je vous donne un exemple. Si j'ai mis la pyramide, la réponse à l'intervention. Puis j'ai mis des petits rubans qui nous dit qu'on a utilisé un programme approuvé par la recherche pour bien enseigner. Donc ici, on a nos élèves vert. Ça, c'est dans une approche de la (RS) où on parle des élèves vert, jaune, rouge. Faites attention à ça. Je vous en reparlais plus tard. En fait, lorsque l'équipe pédagogique sélectionne un programme en particulier et qu'on le met, puis qu'on l'applique correctement. Et ça, ça veut dire que ce programme-là risque de bien fonctionner pour les jeunes pour qui ce programme a été fait. Essayer de trouver un programme d'enseignement efficace qui tient compte de la diversité de vos élèves. Bonne chance. Donc vous voyez qu'au niveau inclusion d'utiliser un seul programme d'enseignement qu'il reconnait efficace et de le mettre en place, c'est ce qu'on fait. Il faut faire attention, parce que si on fait seulement une seule chose, ça veut dire que seuls les élèves qui ressemblent aux élèves de l'étude sur lequel repose l'efficacité de ce programme-là; Ça va marcher avec eux. Ce n'est pas que les autres. Et ça, ce n'est pas à cause de l'élève à cause du programme. Ce qui est intéressant ici donc dans ce graphique, les élèves pour que ça ne fonctionnera pas. On va faire un deuxième palier. Ce qu'on appelle les élèves en jaune, qui ont besoin de services supplémentaires. Et là, on va aller chercher un programme de deuxième palier reconnu efficace. Mais encore là, vous savez, ce programme-là, il n'est pas spécifique ou à tous les jeunes. Il est vraiment spécifique à un groupe de jeunes en particulier. Donc par exemple, ça travaille la lecture des mots, ça travaille beaucoup la conscience phonologique, le deuxième palier. Si le jeune a des difficultés de vocabulaire. Oui, la misère à lire des mots, à apprendre à les lire. Ce programme ne va pas l'aider. Ce n'est pas de sa faute à lui, c'est la faute du programme. Mais le problème avec ces petits (marmonnement), c'est prouvé par la science. Donc le problème, ce n'est pas le programme, c'est prouvé par la science. C'est l'enfant. Faites attention, parce que tout au long du rapport, on parle d'aller chercher des programmes reconnus par la recherche. Moi, j'ai toujours fait attention parce que si les programmes ne sont pas faites pour les jeunes avec lesquels vous enseigner. c'est ça qui ne fonctionneront pas. Ce ne sera pas la faute de l'élève, c'est pour que les élèves en difficulté, c'est peut-être le programme qui n'est pas adapté à leurs besoins d'apprentissage. Donc il y a même des programmes de troisième niveau, donc plus intensif. Le danger, c'est ce qu'on appelle vraiment de la réponse à l'intervention et l'utilisation de programmes, pré-programmé, pré-choisit. Ce qu'on appelle des protocoles standards. Mais le danger avec ça, c'est qu'encore là, on exclut rapidement plusieurs

Transcription de webinaire : Lefebvre L'impact du rapport de l'enquête Le droit de lire sur les écoles de langue française

élèves. On les envoie du service à l'élève, (son classée) éducation de l'enfance en difficulté. Donc faites attention, parce qu'on peut faire de la réponse à l'intervention pour ne pas être très inclusifs, surtout pour certains jeunes.

Donc ce que je vous propose s'il existe une autre façon de faire de la réponse à l'intervention. Puis on parle très peu dans le document parce que dans le rapport, il préconise vraiment une réponse à l'intervention des programmes standard qui sont utilisés de façon formelle, qui sont... Faites attention à ça si on veut vraiment inclusif. Puis je pense que la commission ontarienne des droits de la personne veut des écoles inclusives. Il n'y a pas des élèves jaune, vert, rouge, (Là), c'est des élèves de toutes les couleurs. On a une variété d'élèves. Ce qui est important, c'est de, oui, s'informer de la recherche, mais de regarder aussi. Qu'est-ce qui se fait d'autres de voir ? Qu'est-ce qui correspond plus aux besoins de nos élèves ? Donc faire vraiment une résolution de problèmes et de choisir la meilleure façon d'enseigner de façon collective. Donc de travailler ensemble, puis de () aussi à tous ce que l'enseignante connaît de ses élèves-là. Ce qui arrive à ce moment-là, c'est qu'on va avoir des méthodes vraiment d'enseignement plus diversifié, plus large, plus exhaustive ; qui va aller toucher les différents types d'élèves. Parce que n'oubliez pas, ce qui est important dans la réponse à l'intervention, c'est d'avoir une conception universelle de l'apprentissage et de faire de la différenciation.

Et si je retourne à la diapo précédente, utiliser un seul programme pour tout le monde, c'est le contraire de la conception universelle de l'apprentissage. Donc c'est pour ça qu'on veut

On veut vraiment quelque chose de plus réfléchi. On peut utiliser des programmes, mais on peut aussi les modifier, les adapter pour mieux répondre aux besoins de nos élèves. Et ce qui est important, ce que je veux vous dire. ce n'est pas les élèves qui ont des couleurs. C'est le service (qu'en a) vos élèves. Peut-être des élèves qui ont besoin juste du service vers le premier palier. Il y a des élèves qui ont besoin de services jaune ou rouge. Ce qui est important, c'est de bien collaborer entre le service à l'élève et l'équipe pédagogique pour qu'on ait des bonnes données sur nos élèves, un bon suivi. Puis qu'on mette les interventions de deuxième ou troisième palier rapidement. Puis effectivement, si le jeune a vraiment de grandes difficultés. Qu'il ait besoin de services plus spécialisés ? Même réfléchir, si même, il va dans une classe, une classe plus spécialisée. Ça ne veut pas dire qu'il va faire toute sa scolarité là-dedans, qu'il peut avoir vraiment une mouvance entre éducation de l'enfance en difficulté, puis l'éducation plus générale. Donc gardez en tête qu'on ne veut pas non plus créer des cas. Ce qui est important, c'est bien répondre aux besoins et à la diversité des besoins des élèves.

Donc je vous ramène à Wooclap. Prochaine question.

Pour offrir un environnement inclusif, écrivez-moi un mot important que vous pensez pour que la réponse à l'intervention, ça fonctionne. Écrivez vraiment juste un mot. Vous avez trente secondes pour écrire un mot pour faire une école inclusive pour faire de la bonne réponse à l'intervention. Juste un mot. De quoi on a besoin ? Je n'ai pas laissé assez de temps. S'adapter. Excellente réponse. Donc s'adapter, collaborer, différencier. Trois mots hyper important et le mot

Transcription de webinaire : Lefebvre L'impact du rapport de l'enquête Le droit de lire sur les écoles de langue française

que j'avais en tête, moi, c'est de collaborer. La meilleure façon de collaborer, ça nous permet de mieux s'adapter et de mieux différencier pour nos élèves. On va voir que ça aussi, c'est un message qui est très très important à retenir.

Donc avant de vous quitter, je veux vous dire que je vous ai mis à la fin de la présentation, plusieurs éléments importants qui touchent les recommandations. Donc vous pouvez les lire, je ne vais pas vous les lire. Mais je veux attirer votre attention. C'est la première recommandation. On parle de réviser en collaboration avec des experts, le programme de la maternelle jardin, le curriculum, les guides d'enseignement. Donc ils ont parlé de ça qui touche notre première recommandation, qui est le premier palier.

C'est déjà fait en français, on a déjà commencé. On y a un nouveau guide pédagogique qui vient de sortir. Si vous ne l'avez pas vu, il est disponible. J'ai mis la référence à la fin de la présentation et vous pouvez aller consulter ce guide-là, qui vous donne plus d'informations que le curriculum sur l'enseignement de la compétence initiale pour la lecture des mots. Et vous allez voir que souvent, ils vont parler souvent du système des trois (indices). Donc vous allez voir qu'il y a eu toute une polémique autour de ça. Je vais vous dire que le système des trois indices, il ne faut pas tout jeter à la poubelle. Ça va être mon message important. Je pense qu'il y a différents élèves avec différents besoins, qu'on ne pourra pas utiliser une seule façon, comme on a discuté. Donc vraiment, j'ai un extrait ici d'un livre qui est vraiment intéressant, de (Buckingham) qui parle de comment pourrait augmenter un palier ? Ce qu'ils font, c'est qu'ils ne veulent pas jeter à la poubelle le système des trois indices qui font ce qu'ils disent. Oui, c'est important de décoder les mots, qu'il ne faut pas nécessairement assez deviner les mots à l'aide du contexte. Ce n'est pas la meilleure stratégie web. Oui, décoder, c'est important. Mais si tu décodes un mot (qui étaient) bloqués ou tu ne connais pas le sens de ce mot-là. Il te faut des stratégies contextuelles pour pouvoir retrouver le sens quand tu es pris tout seul. Donc c'est vraiment, c'est juste pour vous illustrer que je pense que ce qu'il faut garder en tête avec ce rapport-là, c'est que plusieurs écoles de langue française sont sur le bon chemin. Deuxième chose, il ne faut pas jeter à la poubelle ce que vous faites, parce que vous faites d'énormes choses qui sont excellentes, qui sont vraiment réfléchies. Ce qu'on appelle "evidence based practices." Donc vous avez réfléchies avec les connaissances scientifiques que vous avez. Peut-être que ce guide-là va permettre aussi de vous aider à mieux adapter ce qui se passe dans les classes. Peut-être encore enrichir ce que vous faites. (marmonnement). On ne peut pas jeter ça à la poubelle. Donc dès fois, vous allez peut-être avoir le sentiment. Si vous lisez le rapport, que tout ce qu'on fait, ce n'est pas bon, Non, je peux quand même vous assurer que ce que vous faites, plusieurs choses sont excellentes.

Donc à la fin de la présentation, tout ce qui touche les cinq grandes recommandations dont je vous ai parlé, j'ai enlevé la sixième qui touche plus le système d'éducation. Vous allez pouvoir le lire et vous allez vraiment remarquer qu'on parle vraiment des habiletés d'identification. On a mis beaucoup d'emphase là-dessus, mais n'oubliez pas une chose.

Transcription de webinaire : *Lefebvre L'impact du rapport de l'enquête Le droit de lire sur les écoles de langue française*

L'enseignement doit être exhaustif et le rapport le rappelle. Donc si jamais vous avez des questions supplémentaires, n'oubliez pas, je vous invite à poser les questions. On va y répondre éventuellement à vos questions. Vous allez... On va les mettre les réponses sur le site web et je vous aime aussi les références et certains accès, comme par exemple au rapport, au sommaire de l'enquête, aussi au guide d'un enseignement, dont je viens de parler, et d'autres références que j'ai utilisé lors de la présentation. Donc j'espère que ça vous a allumé, que ça vous a donné le goût d'aller lire le rapport. Mais aussi je vous ai donné quand même des bonnes informations pour regarder ça d'un regard critique. J'espère que ça va vous aider à mieux comprendre le rapport, mais savoir qu'est-ce qu'on peut faire pour continuer notre chemin ? Parce que vous êtes déjà sur le bon chemin. Continuer notre chemin par une amélioration de l'enseignement pour tous, en lecture, en écriture, donc en littérature. Donc je vous remercie énormément de votre attention et j'espère que ça a pu piquer votre curiosité.